



VII/ L'économie turque dans la tourmente

*Patrice Rötig et Deniz Ünal**

En août 2018, un tweet de Donald Trump, menaçant de surtaxer l'acier et l'aluminium turcs afin de peser sur la libération d'un pasteur évangélique retenu par Ankara, entraîne une dépréciation brutale de la livre et révèle les fragilités structurelles de la Turquie, sujette à une forte dépendance financière. Au dernier trimestre 2018, le pays entre en récession. Et le parti islamo-conservateur de Recep Tayyip Erdoğan, au pouvoir depuis 2002, enregistre un premier revers électoral sérieux aux municipales du printemps 2019. Les « dix glorieuses » qu'avait connues la Turquie entre 2002 et 2012, grâce à des réformes vertueuses de ses institutions économiques et financières, sont loin. La récente présidentialisation du système politique se parachève par une extrême concentration du pouvoir et un retour à une gouvernance économique erratique. De surcroît, le contexte géopolitique apparaît nettement moins favorable. L'économie turque est sans doute durablement plongée dans la tourmente.

D'une crise profonde à l'autre

Les réformes institutionnelles consécutives à la crise de 2001

La libéralisation de l'économie turque et son ouverture à l'international à partir de 1980 avaient induit une croissance en dents

* Patrice Rötig est directeur des Éditions Bleu autour spécialisées dans le domaine turc et Deniz Ünal est économiste au CEPII.

de scie, rythmée par des cycles « déficit-inflation-dépréciation », avant de déboucher sur une grave crise financière en 2001 [Sgard *et al.*, 2004]. Le gouvernement de coalition de l'époque avait amorcé une série de réformes qui visaient — cas rare dans un pays émergent — à affranchir les institutions économiques et financières de la tutelle politique en essayant de reproduire le cadre de gouvernance des pays européens. L'AKP (Parti de la justice et du développement), arrivé au pouvoir en 2002, appliquera consciencieusement ce plan de sauvetage [Ünal, 2012].

Dès 2001, la Banque centrale devient indépendante du Trésor et le financement des déficits publics ne passe plus par l'émission monétaire. Dès lors, la principale mission confiée à la Banque centrale est d'endiguer l'inflation par des procédures transparentes. Puis l'ensemble du système bancaire est progressivement refondé autour d'un organisme régulateur indépendant (BDDK), grâce à quoi les dettes colossales des banques publiques, précédemment enjointes de prêter à perte pour soutenir l'activité, se résorbent. Par ailleurs, deux lois majeures réforment les pratiques budgétaires : celle de 2002 sur la gestion des finances publiques et de la dette, encadrant strictement les emprunts de l'administration centrale et l'obligeant à déclarer ses dettes ; et celle de 2003 sur la gestion fiscale, instaurant la budgétisation pluriannuelle et soumettant la bonne exécution du budget ainsi que la gestion de sa performance au contrôle de la Cour des comptes et du Parlement. Sont également mises en place des règles de transparence dans la gestion, jusqu'alors clientéliste, des marchés publics [Banque mondiale, 2014].

Ces réformes vont progressivement faire baisser l'inflation et les taux d'intérêt ; la dollarisation croissante de l'économie depuis la libéralisation de son compte de capital en 1989 devient alors gérable. Elles conduisent aussi à une maîtrise régulée du déficit et de la dette publics grâce à des excédents budgétaires primaires (hors intérêts de la dette en cours). Pour la première fois de son histoire moderne, la Turquie attire de forts investissements directs étrangers sur son sol (en encours, 3,3 % du PIB en 2007 contre 0,5 % en 2002). Jusqu'à la crise globale, elle connaît une croissance élevée (7,3 % en moyenne annuelle sur la période 2002-2007) marquée par une augmentation des investissements industriels, un rattrapage du revenu moyen (de 36 % de celui des pays avancés en 2002 à 43 % en 2007, puis 56 % en 2018) et une réduction des inégalités sociales et spatiales [Azevedo et

Atamanov, 2014]. Cette amélioration quantitative et qualitative de la croissance, principalement due à la décentralisation de la gouvernance économique au profit d'institutions autonomes, a aussi bénéficié d'un triple ancrage externe : des accords de *stand-by*, procurant un financement sous conditions, signés avec le FMI à partir de 2001 ; des programmes communs avec la Banque mondiale ; des procédures d'adoption de l'acquis communautaire en vue d'une adhésion à l'Union européenne qui était encore considérée comme possible et souhaitable.

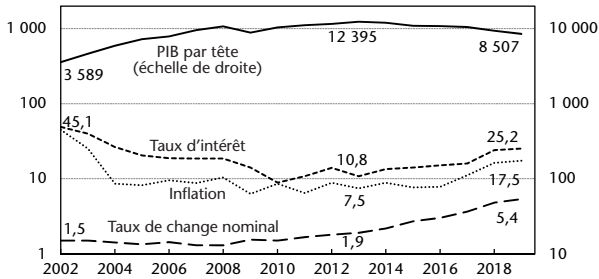
La recentralisation de la gouvernance et la crise de 2018

La crise globale, née de la crise financière de 2007-2008 dans les pays occidentaux et suivie d'un ralentissement du commerce mondial en 2009, n'affecte pas durablement la croissance de la Turquie grâce à la solidité nouvelle de ses structures financières. Mais elle se traduit par un délitement de ses ancrages externes. Pour faire face à la forte contraction de son PIB en 2009, le pays, qui a apuré la majeure partie de sa dette contractée en 2001 auprès du FMI, sollicite à nouveau son soutien, mais les exigences de ce dernier en matière fiscale et budgétaire — notamment une plus grande transparence dans la gestion des municipalités pour la plupart dirigées par l'AKP — font capoter les pourparlers. Parallèlement, les négociations d'adhésion à l'Union européenne sont entravées par nombre de dirigeants européens prompts à stigmatiser la culture musulmane de la Turquie lors de débats électoraux domestiques.

Jusqu'en 2013, en dépit de ce délitement des ancrages externes, le pays connaît une forte croissance grâce à l'afflux de capitaux étrangers qui trouvent à mieux s'y rémunérer que dans les pays avancés où les politiques d'assouplissement monétaire induisent des taux d'intérêt très bas. Mais cette croissance, surtout tirée par des investissements dans le secteur de la construction (urbanisation et grands projets d'infrastructure) et par la consommation des ménages, s'accompagne d'une stagnation de la productivité. En 2013, l'année où des manifestations aux allures de Mai 68 vont marquer rétrospectivement la fin des « dix glorieuses », le revenu par tête des Turcs atteint 12 400 dollars en valeur courante (contre 3 600 en 2002, graphique 1), un niveau inégalé depuis.

Il est vrai que, face à une opposition très divisée, l'AKP, solidement installé au pouvoir et conduisant une politique

Graphique 1. Turquie : revenu par habitant, inflation, taux d'intérêt et taux de change



Note : les échelles sont en logarithmes et les valeurs des indicateurs concernent les années 2002, 2013 et 2019 (estimations pour 2019).

Sources : Banque centrale de la Turquie et TurkStat.

économique socialement inclusive, a commencé à détricoter les réformes institutionnelles d'avant la crise globale : ainsi, la loi sur les marchés publics de 2002, qui avait limité la corruption, va subir plus de 180 modifications introduisant des exemptions ; les nominations discrétionnaires à la tête des agences régulatrices autonomes réduisent leurs capacités opérationnelles ; la gestion fiscale et réglementaire du gouvernement devient de plus en plus clientéliste [Acemoğlu et Ucer, 2015].

La même année 2013 voit s'ouvrir au sein de l'« État profond » une guerre fratricide entre deux alliés d'hier, l'AKP et la puissante mouvance islamiste du prédicateur Fetullah Gülen. Cherchant à limiter l'influence des « gülenistes », Erdoğan et les siens s'exposent, en réaction, à de graves accusations de corruption qui se répandent dans les médias. Le système de troc — or contre pétrole — mis en place pour contourner les sanctions occidentales contre l'Iran [Ünal, 2019] est en arrière-plan. Cette guerre atteint son paroxysme avec la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016. *A posteriori*, le « Mai 68 » turc sera aussi attribué aux gülenistes, accusés par Erdoğan d'avoir été téléguidés par les Occidentaux pour le chasser du pouvoir.

À compter de la tentative de coup d'État, l'exécutif, déjà engagé dans une lutte armée contre les poches de résistance kurde en Anatolie et empêtré depuis plusieurs années dans l'inextricable conflit syrien, instaure l'État d'urgence et entreprend une implacable chasse aux gülenistes. Parallèlement, Recep Tayyip

Erdoğan, après avoir emporté les référendums de 2007 et 2010 jetant les bases de la présidentialisation du régime, fait acter par celui de 2017, emporté de justesse et sujet à caution, une extrême concentration des pouvoirs entre les mains du locataire du « Palais blanc » à Ankara, en l'occurrence les siennes, puisqu'il est réélu président en juin 2018 après l'avoir été en 2014.

C'est dans ce contexte qu'éclate la crise de 2018. Il suffit d'un tweet, celui de Donald Trump le 10 août annonçant une hausse des taxes à l'importation sur l'acier et l'aluminium turcs (de respectivement 50 % et 20 %), pour mettre le feu aux poudres. Cette crise va se révéler plus profonde que celle de 2001 et sa mauvaise gestion, nous allons y venir, explique pour une part le revers de l'AKP aux municipales du printemps 2019. L'opposition tient désormais les six plus grandes villes de Turquie qui concentrent à elles toutes plus de 60 % du PIB, dont plus de la moitié pour la seule Istanbul.

L'économie turque paie le prix fort de la désinstitutionnalisation généralisée de la gouvernance du pays.

La récession s'installe à partir du dernier trimestre 2018 (recul, en rythme annuel, du PIB réel de 3 %, et de 2,6 % au premier trimestre 2019). Pour l'année 2019, le FMI prévoit un revenu par tête de moins de 9 000 dollars courants (graphique 1). La régression du PIB s'accompagne d'une augmentation des prix : alors que les taux d'inflation et d'intérêt (taux moyen pour les prêts commerciaux) étaient passés de 45 % en 2002 à respectivement 7,5 % et 10,8 % en 2013, ils repartent à la hausse : respectivement 17 % et 25 % en 2019 selon les prévisions. Le pays connaît ce qu'on nomme la *slumpflation*, autrement dit la récession dans l'inflation.

L'inflation creuse l'écart entre les prix intérieurs et ceux de l'extérieur, dégradant ainsi la compétitivité et les termes de l'échange. Il s'ensuit une détérioration du taux de change (2 livres turques pour 1 dollar en 2002, contre près de 6 en 2019) qui, à son tour, alimente l'inflation. Pour tenter de sauvegarder leur pouvoir d'achat, les agents économiques placent leurs liquidités en devises fortes : au deuxième trimestre 2019, 55 % des dépôts bancaires en Turquie étaient libellés en devises étrangères. Cela accentue la dépréciation de la livre turque, l'augmentation de l'inflation importée et la dégradation du pouvoir d'achat. Enfin, le soutien massif de l'activité économique par les dépenses publiques à partir de 2016 finit par détériorer la stabilité budgétaire. Le FMI

prévoit un besoin de financement de plus de 3 % pour l'État en 2019 (graphique 2). Bien qu'à peine supérieur à celui qu'autorise le critère de Maastricht, ce déficit, en se creusant, pourrait faire revenir le vieux cercle vicieux déficit-inflation-dépréciation.

La gestion erratique de la crise

Une politique monétaire non crédible

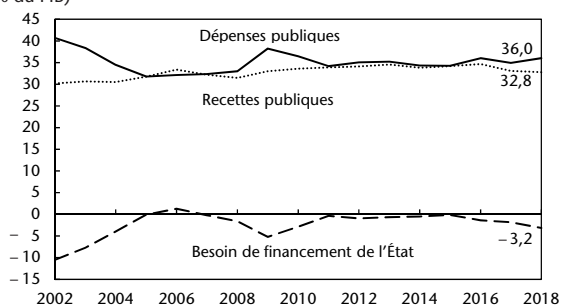
L'objectif officiel de contenir l'inflation sous la barre des 5 %, fixé peu après le déclenchement en 2001 des vertueuses réformes institutionnelles, n'a jamais pu être atteint par la Banque centrale. La cible visée était peut-être trop ambitieuse, mais la transparence et la crédibilité de la politique monétaire menée à partir du début des années 2000 avaient permis de stabiliser le taux d'inflation sous la barre des 10 % entre 2004 et 2016, sauf durant l'année de la crise globale (graphique 1). Erdem Başçı, troisième gouverneur, de 2011 à 2016, de la Banque centrale réformée, peut être vu comme le dernier à avoir pu mener une politique relativement indépendante, en dépit des constantes pressions exercées par Recep Tayyip Erdoğan pour obtenir des taux d'intérêt plus faibles.

Son successeur se conformera, pour sa part, aux volontés présidentielles. Après la tentative de coup d'État de juillet 2016, il ne relève pas les taux d'intérêt lorsque les prix à la consommation et à la production s'envolent sous l'effet des facilités de crédit voulues par l'exécutif pour soutenir l'activité économique. Cette politique, qui s'inscrit dans le prolongement de mesures prises en 2016 à la suite de la tentative du coup d'État (activation d'un fonds de garantie, soutien aux entreprises privées, etc.), va perdurer en dépit de taux d'inflation à deux chiffres à partir de 2017. Dans son rapport de mars 2018 consacré à la Turquie, le FMI la juge inappropriée face à des signes évidents de surchauffe économique. La crédibilité de la Banque centrale s'étirole.

La forte poussée inflationniste en Turquie depuis 2016 coïncide avec un relèvement, qui s'accélère en 2017 et 2018, des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine. Les fonds placés dans les pays émergents, dont la Turquie, se réorientent alors vers les États-Unis où ils sont mieux rémunérés en termes réels et moins exposés au risque de change. Il s'ensuit une forte dépréciation de la livre turque qui perd près de 30 % de sa valeur durant les sept premiers mois de 2018 et cède 13,7 % la seule

Graphique 2. Turquie : finances publiques

(en % du PIB)



Source : Direction de la stratégie et du budget de la Turquie.

journée du 10 août à la suite du fameux tweet de Donald Trump faisant pression sur les autorités turques pour qu'elles relâchent un pasteur évangélique soupçonné d'espionnage. Sa libération, intervenue en octobre, ne suffira guère à apaiser les tensions.

La gestion de cette crise apparaît pour le moins hétérodoxe : sous l'autorité du nouveau ministre des Finances et du Trésor, qui est le gendre du président, les entreprises publiques et privées, quel que soit leur secteur d'activité, sont fortement incitées à ne pas augmenter leurs prix ; des limitations sur les opérations de change des entreprises et des particuliers sont instaurées ; les entreprises, surtout celles qui sont en difficulté dans les secteurs de la construction et des infrastructures énergétiques, trouvent des crédits à des taux exceptionnellement bas auprès des banques publiques qui subissent ainsi des pertes dites de « mission ». La Banque centrale maintient les taux d'intérêt à un niveau bien trop bas pour contenir l'inflation qui accélère en 2017 et 2018. Par ailleurs, l'Agence de régulation et de supervision bancaire (BDDK), indépendante depuis 2005 mais désormais aux ordres du pouvoir central, dicte officieusement aux banques les taux d'intérêt à appliquer sur les comptes à terme ou les prêts [Gürses, 2019] ; si les banques publiques suivent ces recommandations sans sourciller, certaines banques privées renâclent et leurs dirigeants sont parfois priés de rentrer dans le rang par leurs actionnaires progouvernementaux.

Cette pratique opaque de contrôle de la politique monétaire, qui s'intensifie pendant la campagne des élections municipales de

2019, connaît un retentissement international lorsque la Banque centrale, afin de défendre le taux de change de la livre turque sur les marchés mondiaux, puise subrepticement dans les réserves obligatoires déposées chez elle par les banques commerciales pour ouvrir des lignes de crédit aux banques publiques [Ant, 2019]. *Last but not least*, l'État puise à présent dans ses fonds de réserve (qui auraient pu se transformer en réserves de change en cas de difficulté sur le marché des changes) pour combler en partie le déficit public.

Enfin, début juillet 2019, le quatrième gouverneur de la Banque centrale, le pourtant souple Murat Çetinkaya, est limogé par le président de la République pour avoir refusé de diminuer le taux directeur après l'annonce d'une baisse du taux d'inflation en juin : 15,7 % en rythme annuel, contre 18,7 % en mai [Jégo, 2019]. La mesure officielle de l'inflation par l'institut statistique national TurkStat, désormais placé sous l'autorité présidentielle, est toutefois sujette à caution : des observateurs ont noté des changements dans la composition des paniers de biens et de services retenus pour les calculs, ainsi que des enquêtes inhabituelles de prix sur des produits en promotion. Voilà qui accentue la méfiance à l'égard des politiques économiques pilotées depuis le palais présidentiel. L'éviction de Çetinkaya au motif qu'il n'est pas parvenu à remplir sa mission laisse, en définitive, songeur : l'ancien gouverneur ne pouvait pas assurer la stabilité des prix tout en obéissant aux attentes présidentielles. Son limogeage n'en signe pas moins officiellement la fin de l'indépendance de l'institution économique clé qu'est la Banque centrale.

Vers le retour de l'émission monétaire

Le relâchement de la discipline budgétaire suscite également l'inquiétude. Pour le moment, la dette publique, mesurée selon les méthodes de la comptabilité européenne, s'élève à seulement 32 % du PIB au premier trimestre 2019, soit un ratio bien en deçà du critère de 60 % hérité du traité de Maastricht. Le déficit public représente à la même date 3,2 % du PIB, soit un peu plus que les 3 % de Maastricht. Cependant, la dégradation rapide de ce ratio apparaît préoccupante.

Les analystes turcs estiment que si, à partir de 2016, le déficit public s'est creusé sous l'effet conjugué de la baisse des recettes publiques et de la relance engagée après la tentative de coup

d'État, sa dégradation ultérieure tient surtout à la politique clientéliste (aides aux ménages, prêts avantageux aux entreprises, etc.) déployée avant le référendum de 2017, la présidentielle et les législatives de 2018 et, surtout, les municipales de 2019 (voir Bircan et Saka [2019] pour la corrélation entre les cycles de prêts consentis par les banques publiques et les dates des élections municipales entre 2007 et 2017). Au cours des cinq premiers mois de 2019, les dépenses publiques augmentent de plus de 30 % et atteignent déjà plus de 80 % des dépenses prévues pour 2019 dans le Nouveau programme économique (YEP) du ministre des Finances et du Trésor. Le déficit budgétaire primaire, qui exclut les paiements d'intérêt de la dette, passe ainsi de 1,5 % du PIB en mai 2018 à 2,8 % en mai 2019.

Dans les conditions actuelles, la discipline budgétaire est d'autant plus difficile à tenir que la charge de la dette, qu'elle soit contractée en Turquie ou sur les marchés internationaux, est grevée, respectivement, par des taux d'intérêt élevés et par la dépréciation de la livre, ainsi que par de fortes primes de risque tenant aux fragilités de l'économie turque. L'inhabituel transfert au Trésor de fonds de réserve de la Banque centrale, qui a permis de réduire de moitié le déficit en mai 2019, ne saurait constituer un remède durable. Quant aux libéralités des banques publiques qui prêtent à des taux inférieurs à ceux auxquels elles empruntent, elles peuvent déboucher sur le même endettement colossal qu'avait connu la Turquie avant la crise de 2001. À ce stade, le retour de la subordination de la Banque centrale au Trésor préfigure celui de l'émission monétaire pour financer l'activité économique en Turquie. Ce qui pourrait aggraver encore les tensions inflationnistes et renforcer la défiance des investisseurs internationaux.

Une fragilité financière aggravée

Le manque d'épargne est depuis toujours le talon d'Achille de la Turquie. Le pays est dépourvu de ressources naturelles énergétiques [Ünal, 2018] et n'attire pas assez d'investissements directs étrangers. Le positionnement plutôt bas de gamme de ses produits, la faible qualification de sa main-d'œuvre et sa croissance trop peu génératrice de gains de productivité ne lui permettent pas de dégager les excédents nécessaires au financement de ses investissements.

En 2002, lorsque l'AKP accède au pouvoir, le niveau de l'investissement, en raison du fort recul du PIB dû à la grande crise turque de 2001, est aligné sur celui de l'épargne (environ un cinquième du PIB — voir graphique 3a). Puis la croissance reprend et, les années suivantes, le niveau des investissements engagés dépasse alors systématiquement celui de l'épargne. À son point culminant, en 2011, le déficit courant, reflet comptable du manque d'épargne, s'élève à près de 9 % du PIB. Le retour à l'équilibre, en 2019, ne tient qu'à la récession que connaît à nouveau son économie, la dépense d'investissement et les importations se contractant.

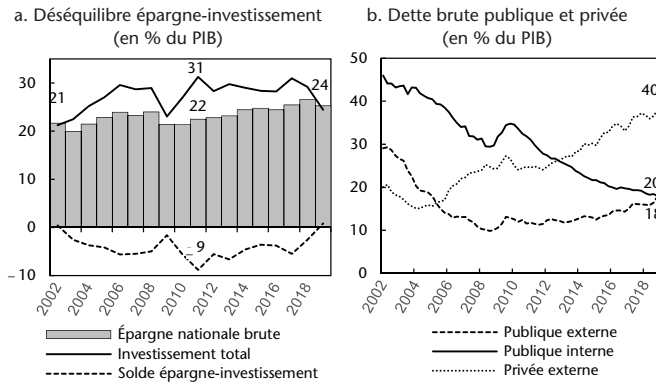
L'endettement pallie ce manque chronique d'épargne. Avant l'arrivée au pouvoir de l'AKP, l'endettement public finançait l'investissement. Depuis, l'endettement privé à l'étranger a pris le relai : il s'est élevé à 40 % du PIB en 2018 (graphique 3b). Une grande partie de cet endettement correspond au financement des grands projets d'infrastructure dans les secteurs de l'énergie et de la construction, projets conduits en partenariat public-privé, l'État s'engageant à suppléer le partenaire privé s'il fait faillite [FMI, 2018].

Le lourd endettement privé en devises induit une grande vulnérabilité financière. Plusieurs raisons à cela : les entreprises privées, dont les revenus (souvent en livres turques) diminuent fortement dans le contexte de récession, présentent un risque de défaut accru ; la dépréciation de la livre renchérit les remboursements de la dette souscrite à plus de 90 % en devises fortes ; et l'augmentation des taux d'intérêt consécutive à celle des primes de risque réclamées par les investisseurs resserre la contrainte financière des entreprises ; sans compter que plus d'un quart de la dette totale turque est contracté à court terme (13 % en dollars et 8 % en euros), ce qui expose le pays au risque de manquer subitement de liquidités. La Turquie, dont les réserves de change sont faibles (96 millions de dollars en juin 2019 contre une dette de court terme en devises d'un peu plus de 100 milliards), apparaît d'autant plus vulnérable que sa monnaie se déprécie et que le moindre choc géopolitique peut provoquer des reflux brutaux de capitaux.

Dépandances et retournement d'alliances

Lors de la crise de 2001, la Turquie avait pu bénéficier d'un fort appui extérieur pour stabiliser son économie. Aujourd'hui,

Graphique 3. Turquie : déficit d'épargne et endettement



Note : les valeurs pour 2019 du panel a sont des estimations.

Sources : FMI-WEO, avril 2019 ; ministère des Finances et du Trésor de la Turquie.

le contexte géopolitique, marqué par de vives tensions régionales et internationales, lui est devenu nettement moins favorable. Située sur la ligne de faille entre l'Alliance transatlantique et l'Eurasie en gestation autour de la Chine et la Russie, elle pâtit de sa dépendance financière vis-à-vis des économies de l'OTAN dont elle fait partie ; elle est aussi le pays de l'EM7 (les sept plus grands émergents) le plus dépendant de l'extérieur sur le plan énergétique, tout particulièrement de ses principaux fournisseurs en gaz et en pétrole que sont ses voisins russe et iranien [Ünal, 2018].

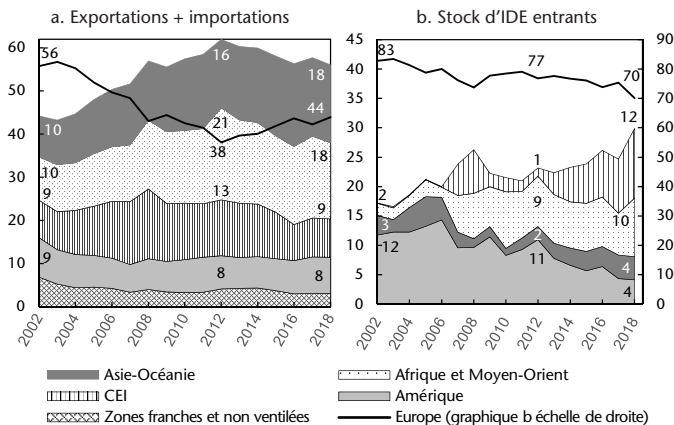
C'en est fini du temps des « dix glorieuses » où la Turquie se rêvait en puissance régionale *soft power* et se targuait d'avoir « zéro problème » avec ses voisins, notamment arabes, devenus pour elle des partenaires économiques majeurs, tandis que la demande européenne se contractait sous l'impact de la crise globale. En 2012, la part des exportations turques vers la grande zone « Moyen-Orient et Afrique » était à son apogée (37 % contre 14 % en 2002) et atteignait pratiquement celle de ses exportations vers l'Europe (38 % en 2012 contre 58 % en 2002). Si l'on considère l'ensemble des échanges (importations comprises), il apparaît (graphique 4a) que, de 2002 à 2012, le poids de cette grande zone dans le commerce turc a plus que doublé, passant de 10 % à 21 %, tandis que celui de l'Europe diminuait sensiblement (56 % contre 38 %).

Puis le contexte géopolitique a été bouleversé : échec, au début des années 2010, des printemps arabes ; déclenchement de la guerre en Syrie, déplaçant vers la Turquie 3,6 millions de réfugiés ; implication militaire de celle-ci aux côtés de la Russie et de l'Iran dans l'imbroglio syrien où Ankara entend contenir les forces kurdes liées au PKK ; sanctions contre l'Iran qui pénalisent lourdement la Turquie ; désengagement au Proche-Orient des États-Unis lancés dans un affrontement commercial avec la Chine, puissance montante ; influence croissante de la Russie au Proche-Orient, tiraillé entre shiites et sunnites, entre salafistes et Frères musulmans ; éloignement confirmé de la perspective d'adhésion à l'Union européenne de la Turquie, qui se tourne d'autant plus vers les puissances euro-asiatiques que son leader suspecte l'Amérique d'avoir prêté la main à la tentative de coup d'État qui aurait été fomenté dans la mouvance de Fethullah Gülen qui réside aux États-Unis...

Ce contexte perturbé n'est pas sans conséquences sur la structure des échanges turcs ni sur les investissements étrangers sur son sol. Le commerce avec l'Europe s'est certes redressé depuis 2012, mais les investissements directs de celle-ci — comme aussi des États-Unis — en Turquie ont sensiblement régressé, tandis que l'implication de la Russie s'y renforce (graphiques 4a et 4b). Ce tropisme asiatique de la Turquie est appelé à s'accroître en raison des tensions avec les États-Unis que suscitent les commandes turques de missiles russes antiaériens S-400, dont la livraison était attendue pour juillet 2019, date anniversaire de la tentative de coup d'État : Washington menace la Turquie d'en faire la première cible du nouveau dispositif de sanctions (dit CAATSA) élaboré par le Congrès américain et d'être exclue de la chaîne de fabrication des chasseurs furtifs américains F-35. Cela laisse augurer une remise en cause de son appartenance à l'OTAN. Juillet 2019 marque aussi l'apparition de crispations entre la Turquie et l'Union européenne — qui la menace également de sanctions — à propos d'un conflit avec la Grèce portant sur des champs gaziers au large de Chypre.

L'été 2019 apparaît donc comme celui de tous les périls pour la Turquie, son économie et sa monnaie déjà dans la tourmente. Alors que les autres pays émergents ont bénéficié en 2019 d'un regain d'investissements de portefeuille grâce à la détente des taux d'intérêt américains, la Turquie, durant le premier semestre de cette année, a enregistré une sortie nette de capitaux de 1,6 milliard de dollars.

Graphique 4. Répartition géographique du commerce turc et des investissements directs étrangers (IDE) en Turquie (en %)



Lecture : entre 2002 et 2018, la part de l'Europe est passée de 56 % à 44 % dans le commerce turc (graphique 4a) et de 83 % à 70 % dans le stock d'IDE entrants (graphique 4b).

Sources : TurkStat, statistiques du commerce extérieur ; Banque centrale de la Turquie, statistiques de la position extérieure.

Les parcours de la Chine ou de la Corée du Sud attestent que des régimes autoritaires peuvent installer des modèles économiques performants dans la durée. Tel n'est pas le cas de la Turquie qui, par l'opacité et l'extrême verticalité de sa gouvernance, risque plutôt de se rapprocher de la situation du Venezuela. C'est en tout cas ce que faisait valoir le fonds d'investissement Ahsmore dans une dépêche de juillet 2019, en n'excluant pas qu'Ankara mette en œuvre un contrôle des capitaux et un train de nationalisations. De plus, la grave crise économique actuelle, qui se traduit notamment par un fort taux de chômage (14 % au premier trimestre 2019), a entamé le crédit électoral du parti au pouvoir et ébranlé la cohésion de celui-ci. Ce risque politique se reflète entre autres dans la forte augmentation de la prime de risque sur la dette souveraine turque.

Au plan extérieur, les États-Unis feront-ils de la Turquie la première cible de leur nouveau dispositif de sanctions ? S'ensuivrait non seulement un approfondissement de la crise économique

du pays, mais aussi sa sortie possible de l'OTAN. L'Europe semble vouloir se montrer conciliante à propos du conflit avec la Grèce, mais veut-elle et peut-elle contribuer à ramener le pays et son leader à une gouvernance plus vertueuse ? Rien n'est moins sûr.

C'est en 2023, cent ans après la création de la République, qu'auront lieu les prochaines élections générales et présidentielle turques. Adviendra-t-il une alternance démocratique que pourraient incarner le nouveau maire d'Istanbul ou d'anciens proches d'Erdoğan restés partisans du système parlementaire ? Il est probable que la double crise économique et politique turque se dénoue avant cette échéance, en prenant un tour véritablement systémique.

Repères bibliographiques

- ACEMOGLU D. et UCER M. [2015], « The ups and downs of Turkish growth, 2002-2015 : political dynamics, the European Union and the institutional slide », *NBER Working Paper*, n° 21608.
- ANT O. [2019], « Why is everyone worried about Turkey's foreign reserves ? », *Bloomberg.com*, 18 avril.
- AZEVEDO J. P. et ATAMANOV A. [2014], « Pathways to the middle class in Turkey : how have reducing poverty and boosting shared prosperity helped ? », *World Bank Policy Research Working Paper*, n° 6834.
- BANQUE MONDIALE [2014], *Turkey's Transitions. Integration, Inclusion, Institutions*, vol. 2, *Main Report (English)*, World Bank Group, Washington, D.C.
- BIRCAN Ç. et SAKA O. [2019], « Lending cycles and real outcomes : costs of political misalignment », *EBRD Working Paper*, n° 225.
- FMI [2018], « Staff report for the 2018 article IV consultation with Turkey », *IMF Country Report*, n° 18/110.
- GÜRSES U. [2019], « FPK Washington'da toplanmış ! », *Ekonomi Alla Turca*, 16 avril.
- JÉGO M. [2019], « Erdoğan met la main sur la politique monétaire », *Le Monde*, 9 juillet.
- SGARD J., ÜNAL-KESENCI D. et ZLOTOWSKI Y. [2004], « La Turquie au tournant », *La Lettre du CEPII*, n° 237, septembre.
- ÜNAL D. [2012], « Croissance économique turque : aux sources des "dix glorieuses" », *La Lettre du CEPII*, n° 326, novembre.
- ÜNAL D. [2018], « Parmi les grands émergents, la Turquie affiche une dépendance énergétique record », *Blog du CEPII*, 24 mai.
- ÜNAL D. [2019], « Comment l'or est devenu monnaie d'échange entre la Turquie et l'Iran », *The Conversation*, 3 juillet.
- ÜNAL D. et RÖTIG P. [2014], « Erdoğan et sa nouvelle Turquie », *Blog du CEPII*, 4 août.